

Juillet 2021



# La Lettre

## Pour Aider à la Mobilité

Chers usagers et usagers du service PAM 93,

Le début de l'année 2020 a été marqué par la crise sanitaire mondiale liée au virus Covid-19, qui a eu des impacts considérables sur notre activité et pour chacun d'entre nous. Comme vous le savez, le nouveau marché PAM 93 est en application et opéré depuis le 1er avril 2020, en pleine période de confinement, à la suite de l'état d'urgence sanitaire instauré par le gouvernement. Des mesures de confinement et de restriction de circulation des personnes ont été prises, impactant plus particulièrement vos déplacements.

PAM 93 s'est adapté à chaque étape en prenant l'ensemble des mesures de protection collective, organisationnelles, nécessaires à la continuité de l'activité dès lors qu'elle a été possible. Dans le respect des mesures réglementaires et sanitaires prévues par les autorités publiques, PAM 93 continue de privilégier la protection des clients et la santé de ses collaborateurs.

Dans le cadre de la lutte contre la progression de la Covid-19, des campagnes de vaccinations sont en cours sur l'ensemble du territoire. A ce titre, le service PAM 93 est associé à cette démarche initiée par l'Ile-de-France Mobilités et le Département de la Seine Saint Denis, pour transporter les personnes concernées vers les centres de vaccination.

Nous sommes heureux de vous retrouver dans cette lettre, qui arrivera avec les beaux jours et la fin du couvre-feu. Et, nous tenons à vous faire part de notre plaisir à participer pleinement à votre quotidien.

Nous sommes conscients que vos attentes sont fortes et nous sommes prêts à relever les défis de l'avenir avec toute l'équipe du PAM 93.

Bonne lecture à tous !

Fethi SENAICI, Directeur

*[Les réinscriptions/ Page 2](#)*  
*[Les vaccinations et les sorties/ Page 3](#)*  
*[Actualités/ Page 4](#)*

Juillet 2021

Au 1<sup>er</sup> avril 2020, un nouveau marché a commencé avec le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis. Afin de pouvoir continuer à bénéficier du service vous devez **impérativement vous réinscrire** si vous ne l'avez pas encore fait. A défaut, vous ne pourrez plus bénéficier du service PAM 93 jusqu'à votre prochaine inscription.

Comment ?

- **Par courrier** à : PAM 93 ZI Les Mardelles 26/36 rue Alfred Nobel 93600 Aulnay-sous-Bois. En imprimant le dossier d'inscription, en suivant les rubriques : **M'inscrire > Demande d'inscription > Par courrier ou mail > Dossier d'inscription**
- **Par courriel** : [contact@pam93.info](mailto:contact@pam93.info)
- **Par internet** : En suivant les rubriques : **M'inscrire > Demande d'inscription > En ligne > Pièces justification à fournir.**
- Pour rappel tous les documents sont disponibles sur le site : [pam93.iledefrance-mobilites.fr](http://pam93.iledefrance-mobilites.fr) comme **le règlement de service** qui se trouve en suivant **M'inscrire > Demande d'inscription > En ligne > Voyagez en toute tranquillité !**

Le dossier d'inscription à remplir est important car il permet de bien connaître vos besoins, et donc, de mieux vous servir. Des pièces justificatives sont à fournir pour compléter la demande d'inscription. Les pièces justificatives sont catégorisées :

- Photocopie recto-verso de la carte d'identité à 80% ou plus
- Ou photocopie recto-verso de la Carte Mobilité Inclusion (CMI "Invalidité")
- Ou photocopie recto-verso de la carte de stationnement pour les invalides de guerre délivrée par le Ministère de la Défense
- Photocopie d'un justificatif de domicile
- Photocopie d'une pièce d'identité

[Dossier d'inscription](#)

Exemple pour inscription par courrier.

N'hésitez pas à nous contactez par téléphone au **0149904027** si vous rencontrez des difficultés à vous réinscrire.

Juillet 2021

Transport gratuit pour



Pour les personnes **âgées de 60 ans et plus**, bénéficiant de l'**APA** (GIR 1 à 4) ou détenteur de la **carte CMI** « Invalidité » ou des **anciens combattants invalides à plus de 75%**.

### Le déroulement ?

De leur domicile au centre de vaccination, ils sont pris en charge pour 2 allers-retours soit 4 trajets correspondant aux deux doses administrées pour le vaccin.

### Comment faire ?

Il faut **avoir pris rendez-vous** au préalable au centre de vaccination le plus proche de chez vous (Si possible entre 9h30 et 16h pour éviter les aléas du trafic.). Puis contactez-nous au **06 47 25 53 97** (Numéro réservé uniquement pour la vaccination).

*Du lundi au vendredi de 9h à 17h et le samedi, de 9h à 16h.*

**Au minimum 72h** avant la date de la vaccination. Des justificatifs vous seront demandés (carte d'identité, CMI « Invalidité ou APA ou ONAC).

## Les sorties

Nous avons à cœur de vous proposer des sorties qui vous intéressent, pour cela vous pouvez **nous faire part de vos idées par mail** : [contact@pam93.info](mailto:contact@pam93.info)

Les restaurants, bars et cafés ont rouvert ! Les théâtres, les salles de spectacles comme l'auditorium Jean-Pierre Miquel, les cinémas, les salles de jeux (Bowling, casinos...), les musées comme le Muséum d'Histoire Naturelle, et monuments. Quelques lieux où se rendre en Île-de-France : Château de Versailles, Centre Pompidou, Palais de Tokyo, les piscines comme Georges Hermant, les centres commerciaux comme Vallée Village, Bercy Village, Le Forum des Halles. Ou encore le Parc Astérix, le Parc des Félines.



## Actualités

### Au PAM 93 :

- Nous avons le plaisir d'accueillir au sein de notre équipe et depuis octobre dernier Monsieur Philippe.E au poste de Responsable d'Exploitation, en remplacement de Madame Fatima.B qui a été promue au sein du groupe.
- Depuis le commencement du nouveau marché, PAM 93 a mis en place un nouveau site internet en conformité avec la charte IDFM. Et a également habillé ses véhicules avec la nouvelle livrée IDFM. Le parc automobile est en cours de renouvellement ; nous avons déjà reçu 6 Volkswagen Caddy en remplacement des Renault Kangoo. Nous évoluons vers un parc vert !
- Bientôt le paiement par Carte Bancaire sera disponible sur votre espace personnel sur le site PAM93. Pensez à demander vos identifiants au service commercial.

**En France** : A la rentrée scolaire de 2021, il y aura le lancement du Pass'sport. Les enfants et les allocataires de l'AEEH pourront bénéficier d'une aide de 50 euros par enfant pour participer aux frais d'inscription dans un club affilié à une fédération. L'objectif est d'encourager la reprise sportive.

**Dans le monde** : Du 24 août au 5 septembre 2021 aura lieu les Jeux paralympiques de Tokyo !

**Contact** : Tous les jours de 7h à 20h

Directrice de la publication : Chrystelle PECHBERTY

Rédaction : Selma MESSAOUDI

26/36, rue Alfred Nobel 93600 Aulnay Sous-Bois

Email : [contact@pam93.info](mailto:contact@pam93.info)

Tél. : 01.49.90.40.30